



Mémoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Mémoire de la FTQ présenté au ministre des Finances du Québec
à l'occasion des consultations prébudgétaires
pour l'exercice 2026-2027

12 février 2026

Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-89639-605-3

Introduction

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est la plus grande centrale syndicale québécoise, forte de 600 000 membres qui œuvrent dans tous les secteurs d'activité économique et dans toutes les régions du Québec. Nous remercions le ministère des Finances de son invitation à participer aux consultations prébudgétaires 2026-2027. Il s'agit là d'une occasion pour la centrale de porter la voix des travailleuses et travailleurs et de s'assurer que leurs intérêts soient pris en compte dans le cadre du prochain budget du Québec.

Dans ce mémoire, la FTQ formule plusieurs recommandations en fonction de six enjeux qui préoccupent grandement ses membres et qui apparaissent fondamentaux pour l'avenir économique du Québec. D'abord, ce budget doit contenir des mesures qui visent à réduire les inégalités sociales, lesquelles ont fortement augmenté, particulièrement depuis la pandémie de COVID-19. Ensuite, la centrale demande que le gouvernement cesse ses politiques d'austérité et finance adéquatement les services publics dont la population a besoin. Puis, le contexte économique turbulent marqué par l'incertitude et les difficultés en matière de commerce international milite pour une ambition renouvelée en matière de politique industrielle ainsi que des mesures supplémentaires de soutien aux travailleuses et travailleurs. En raison de l'ampleur de la crise de l'habitation, des mesures vigoureuses nous semblent plus que nécessaires afin que le logement redevienne abordable. La lutte aux changements climatiques doit également faire l'objet d'une attention particulière par des investissements et d'autres mesures structurantes. Finalement, la centrale demande le retrait définitif du critère de revenu pour l'accès au crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs.

Face à des défis d'une telle ampleur, la centrale en appelle au sens des responsabilités du gouvernement. Dans un tel contexte, il apparaît nécessaire de favoriser le dialogue social afin que l'ensemble des partenaires soient consultés et participent à l'élaboration de solutions.

1. Réduire les inégalités sociales

De manière générale, il ne fait pas bon vivre dans les sociétés inégalitaires, surtout lorsque l'on se situe en bas de l'échelle. Comme mentionné par les chercheurs Richard Wilkinson et Kate Pickett, « la plupart des grands problèmes sanitaires et sociaux du monde riche sont plus fréquents dans les sociétés les plus inégalitaires¹ ». Il est donc dans l'intérêt de tous et de toutes d'instaurer des mesures qui visent à faire du Québec une société plus juste et égalitaire.

Avec la montée du néolibéralisme à la fin des années 1970, les inégalités ont fortement augmenté dans les pays développés, incluant le Québec. Depuis la pandémie de COVID-19, on observe une très forte augmentation des inégalités de revenu². La crise inflationniste des dernières années a particulièrement affecté les ménages moins nantis considérant qu'une part importante de leurs revenus est consacrée au logement et à l'alimentation. Les inégalités de richesse (patrimoine) ont

¹ Richard WILKINSON, et Kate PICKETT, *L'égalité, c'est mieux*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 2013, p.197.

² Geoffroy BOUCHER, « Forte augmentation des inégalités de revenu depuis la pandémie au Québec », *Observatoire québécois des inégalités*, 27 octobre 2025, [En ligne] [<https://observatoiredesinegalites.com/forte-augmentation-des-inegalites-de-revenu-depuis-la-pandemie-au-quebec/>].

également connu une augmentation importante, en raison notamment de la hausse du prix de l'immobilier³.

Le rôle de l'État est fondamental dans la réduction des inégalités. Une fiscalité progressive permet de les réduire et de mieux redistribuer la richesse, que ce soit sous forme de transferts directs ou en finançant des services publics de qualité. À cet égard, les plus riches et les grandes entreprises ont la capacité de payer davantage. Pour la FTQ, les mesures fiscales et budgétaires doivent nécessairement contribuer à faire du Québec une société plus égalitaire.

Recommandations

- Revoir la fiscalité des particuliers et des entreprises pour soutenir une plus grande et plus juste contribution des plus fortunés et des entreprises aux revenus de l'État;
- Instaurer de nouveaux paliers d'impôt sur le revenu des particuliers pour mieux répartir la contribution de chacun selon sa capacité à payer;
- Imposer les gains en capital comme n'importe quel autre revenu soit à 100 % ou viser minimalement un taux d'inclusion de 75 %;
- Hausser significativement le salaire minimum;
- Bonifier les prestations d'aide sociale, de solidarité sociale ainsi que le crédit d'impôt pour solidarité;
- Effectuer une révision de l'ensemble des mesures fiscales et d'aide aux entreprises afin que celles-ci soient conditionnelles au maintien et à la création d'emplois ainsi qu'aux objectifs spécifiques poursuivis;
- Accentuer les efforts de lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux.

2. Offrir des services publics de qualité

Un État, comme celui du Québec, a la responsabilité de veiller au bien-être et à l'épanouissement de sa population. Les Québécois et Québécoises ont besoin d'un filet social tissé serré et de services publics de qualité, particulièrement en santé et en éducation. Depuis plusieurs années, le gouvernement multiplie les décisions qui l'empêchent de financer adéquatement les services publics, notamment en consacrant d'importantes sommes au Fonds des générations ou encore en baissant les impôts. Le budget 2025-2026, quant à lui, était annonciateur d'une période d'austérité en raison d'une très faible croissance des dépenses. Depuis, les annonces de compressions se multiplient et les effets néfastes se font sentir.

Pour le budget 2026-2027, la centrale insiste sur la nécessité de mettre de côté les politiques d'austérité et de restaurer la capacité de l'État à financer les services publics. Les revenus budgétaires doivent être déterminés en fonction des besoins de la population. À cet égard, plusieurs des recommandations formulées pour réduire les inégalités ont aussi pour effet de hausser les revenus de l'État. Pour la FTQ, les sommes versées au Fonds des générations seraient bien mieux investies dans les programmes sociaux et les services publics, entre autres. La centrale

³ Geoffroy BOUCHER et Sandy TORRES, « Les inégalités de patrimoine au Québec », *Observatoire québécois des inégalités*, 2023, [En ligne] [<https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/10/Les-inegalites-de-patrimoine-au-Quebec-Version-finale.pdf>].

s'oppose à un retour à l'équilibre budgétaire trop rapide qui viendrait affecter négativement la qualité de vie des Québécois et Québécoises.

En outre, une révision de certains programmes permettrait de réaliser d'importantes économies et de favoriser la justice sociale. Depuis plus d'une décennie, la FTQ insiste sur la nécessité de mettre sur pied un régime public et universel d'assurance médicaments. Le régime actuel ne fonctionne pas. Il est extrêmement coûteux et n'assure pas un accès équitable aux médicaments. Un régime public et universel d'assurance médicaments permettrait non seulement à l'État d'économiser plusieurs milliards de dollars par année, mais également de favoriser une plus grande justice sociale.

Recommandations

1. Renoncer à tout scénario de compression ou d'austérité affectant les services publics et les programmes sociaux;
2. Reporter le plan de retour à l'équilibre budgétaire;
3. Suspendre les versements au Fonds des générations;
4. Soutenir adéquatement les grandes missions de l'État ;
5. Collaborer avec le gouvernement fédéral pour la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments.

3. Soutenir les travailleuses et travailleurs et redéfinir la politique industrielle

L'économie québécoise et canadienne vit actuellement une période de turbulences, principalement en raison des multiples tarifs en provenance des États-Unis et d'une potentielle renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM). Plusieurs secteurs économiques vivent des difficultés importantes, notamment la foresterie, l'aluminium et le secteur manufacturier. À titre d'exemple, les exportations québécoises vers les États-Unis ont chuté de 22 % pour les produits de bois reconstitué au cours des dix premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024. Les exportations d'aluminium ont diminué de près de 18,7 %, tandis que celles des camions légers, fourgonnettes et véhiculaires utilitaires sport ont reculé de près de 50,9 %⁴. Certaines entreprises ont fermé leurs portes ou ralenti leur production, ce qui a entraîné d'importantes pertes d'emploi. Pensons au fabricant de camions Paccar qui a perdu près de la moitié de ses effectifs à travers plusieurs rondes de mise à pied dans les derniers mois⁵. Les membres de la FTQ présents dans le secteur privé voient les mauvaises nouvelles s'accumuler, malheureusement. Depuis 2022, le taux de chômage est en hausse constante. Il a atteint 5,6 % en

⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Exportations mensuelles vers les États-Unis des principaux produits selon le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN 2022)*, données non désaisonnalisées et en dollars courants, Québec, octobre 2025, [En ligne] [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/exportations-mensuelles-vers-etats-unis-principaux-produits-scpa>].

⁵ RADIO-CANADA, « Paccar met à pied 300 travailleurs à son usine de Sainte-Thérèse », *Radio-Canada*, 22 octobre 2025, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2201428/paccar-mises-a-pied-usine-sainte-therese>].

2025 contre 4,3 % en 2022. Selon la mesure la plus complète du chômage, celui-ci s'établissait à 7,0 % en 2025⁶. La situation des jeunes est également très préoccupante, ceux-ci étant plus fortement touchés par le chômage. Malheureusement, la situation économique pourrait empirer, comme le précise le plus récent rapport sur la politique monétaire de la Banque du Canada⁷. La croissance sera probablement faible au cours des prochaines années et des emplois pourraient être perdus, contribuant ainsi à une hausse du chômage.

Malgré l'incertitude causée par l'administration Trump, le Québec n'est pas démuni pour autant. Le gouvernement doit profiter de cette période de turbulences pour revoir son approche en matière de politique industrielle afin de s'adapter à ce nouveau contexte. Ce dernier peut dès maintenant utiliser divers leviers de politiques publiques et poser des gestes structurants qui assureront la résilience des filières et le maintien des emplois. La FTQ estime nécessaire de prendre la voie du dialogue social pour redéfinir la politique industrielle et ainsi tenir compte des besoins des travailleuses et travailleurs et des atouts du Québec.

La FTQ appuie les efforts pour diversifier les marchés d'exportation afin que le Québec soit moins dépendant des États-Unis, lequel est gouverné par une administration imprévisible et autoritaire. Dans cette période de reconfiguration économique, ce ne sont pas seulement les entreprises qui auront besoin d'être soutenues par l'État. Les travailleuses et travailleurs qui seront touchés ne doivent pas assumer seuls les coûts de ces transformations. C'est pourquoi il est impératif de renforcer les mécanismes de protection, de formation et de transition de la main-d'œuvre. Cette période de turbulence économique doit être mise à profit pour investir massivement dans le développement des compétences, la requalification professionnelle et le maintien en emploi, afin de sécuriser les parcours professionnels et de prévenir des pertes durables de savoir-faire.

Le gouvernement a déjà mis en place certaines mesures et il sera nécessaire de consacrer des efforts supplémentaires afin de mieux soutenir les travailleuses et travailleurs durant cette période difficile. Il apparaît essentiel de mobiliser les partenaires sociaux et économiques des secteurs concernés par la menace tarifaire américaine dans un exercice de concertation et de dialogue social afin de définir une réponse stratégique nationale appropriée, à court et à moyen terme.

Recommandations

- Soutenir une politique industrielle misant sur la relance du secteur manufacturier en 2^e et 3^e transformation, favorisant le développement de nouvelles cohérences et collaborations au sein des écosystèmes sectoriels et industriels, ainsi qu'une meilleure intégration de la recherche et de l'innovation de manière à donner une plus grande valeur ajoutée aux produits québécois;
- Développer une stratégie d'achat local qui encourage et met en valeur la consommation de biens et services produits au Québec, notamment à travers des politiques d'achat et d'approvisionnement publics préférentiels ;

⁶ Il s'agit de la mesure R8 qui inclut aussi « les chercheurs découragés, le groupe en attente et les travailleurs à temps partiel involontaire ». Voir STATISTIQUE CANADA, *Taux supplémentaires du chômage, données annuelles*, Tableau 14-10-0078-01.

⁷ BANQUE DU CANADA, *Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2026, [En ligne] [\[www.banqueducanada.ca/publication/rpm/rpm-2026-01-28/\]](http://www.banqueducanada.ca/publication/rpm/rpm-2026-01-28/).

- Faire des représentations auprès des autres provinces et territoires du Canada, ainsi qu'auprès de ses partenaires commerciaux à l'étranger et offrir un accompagnement afin que les entreprises québécoises percent, s'intègrent et exportent mieux et davantage sur ces marchés alternatifs;
- Déployer des mesures pour stimuler l'investissement en innovation chez les entreprises du Québec, en particulier celles qui bénéficient du soutien financier ou fiscal de l'État.
- Déployer des mesures concrètes de soutien pour les secteurs impactés, incluant des programmes de transition économique, de requalification professionnelle, de maintien en emploi et de diversification régionale;
- Faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il allège les critères et facilite l'accès à l'assurance-emploi pour les secteurs et régions directement affectés par la menace tarifaire américaine;
- Rehausser les crédits gouvernementaux consacrés à l'accompagnement dans la recherche d'emploi, à la formation en emploi et à la francisation, notamment par une bonification des sommes versées au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) et au Fonds de développement du marché du travail (FDMT);

4. Trouver des solutions à la crise de l'habitation

Se loger n'est pas un privilège, mais un droit. À l'heure actuelle, le marché du logement ne répond plus adéquatement aux besoins de la population. Alors que l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 2,4 % en 2025, le logement (5,2 %) et le logement locatif (7,5 %) ont enregistré des hausses beaucoup plus importantes⁸. De plus en plus, les prix des loyers et de l'immobilier sont complètement déconnectés des revenus et de la capacité de payer. Malgré la signature de conventions collectives avec des hausses salariales avantageuses, le logement vient annuler partiellement les efforts des travailleuses et travailleurs visant à améliorer leurs conditions de vie. Durant la période inflationniste qui a suivi la pandémie de COVID-19, le logement s'est vite révélé comme étant au cœur des difficultés vécues par les Québécois et Québécoises. La hausse marquée de l'itinérance partout au Québec constitue une autre illustration de la faible disponibilité de logements abordables. Le recours accru aux banques alimentaires, lesquelles sont de plus en plus fréquentées par des travailleuses et travailleurs, inquiète énormément la centrale.

Depuis plusieurs années, la centrale sonne l'alarme sur cette question. Après avoir nié l'existence même de la crise, le gouvernement semble dorénavant reconnaître qu'il y a un problème sans toutefois agir en conséquence. Ne pas être en mesure de se loger décemment à un prix adéquat entraîne des souffrances et de la détresse sur le plan individuel, mais des effets extrêmement négatifs pour toute la société. Une étude de l'Observatoire des inégalités sociales estime que les coûts excessifs en logement priveraient l'économie québécoise de 4,2 G\$⁹, sommes qui auraient pu

⁸ STATISTIQUE CANADA, *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé*, Tableau 18-10-0005-01.

⁹ OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DES INÉGALITÉS, *Manque de logements adéquats. Quels coûts sur la prospérité économique?*, 2025, [En ligne] [<https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2025/09/La-facture-collective-de-la-crise-du-logement-au-Quebec-Rapport-1-Prosperite-economique-VF.pdf>].

être allouées à d'autres dépenses. C'est sans compter les coûts sociétaux de cette crise qui font bondir les dépenses pour le système de santé et pour l'ensemble du filet social. Pour les travailleuses et travailleurs, les difficultés à trouver un logement abordable et décent viennent affecter leur capacité à changer ou trouver un emploi.

Bien que le taux d'inoccupation ait connu une légère hausse, notamment à Montréal, la crise est loin d'être réglée. Les loyers continuent d'augmenter à un rythme insoutenable et les besoins de logement ne sont pas comblés adéquatement. Pour la FTQ, il n'existe pas de solution unique à la crise de l'habitation, mais un ensemble de mesures qui devront être mises en œuvre. Le gouvernement doit jouer un rôle prépondérant et mieux encadrer un marché hors de contrôle. Certaines mesures sont d'ordre réglementaire ou concernent d'autres paliers de gouvernement. Par exemple, il y aurait lieu de reconnaître formellement le droit du logement par son inclusion dans la *Charte des droits et libertés de la personne*. Pour la FTQ, les dépenses, les investissements et les mesures fiscales du prochain budget devraient refléter le fait que cette crise constitue une urgence.

Recommandations

- Mieux protéger les locataires, par exemple par la création d'un registre des loyers et en revoyant la méthode de fixation des loyers par le Tribunal administratif du logement;
- Investir massivement dans le logement social, communautaire et coopératif;
- Réviser la fiscalité afin de décourager la spéculation immobilière;
- Bonifier substantiellement l'allocation versée dans le cadre du programme Allocation-logement, afin qu'elle reflète mieux les besoins actuels, notamment des personnes retraitées à faible revenu.

5. Lutter contre les changements climatiques

La planète poursuit sa trajectoire vers la catastrophe climatique. Avec un réchauffement moyen de 1,47°C, l'année 2025 a été la troisième plus chaude jamais enregistrée dans l'ère moderne¹⁰, témoignant de l'incapacité de la communauté internationale à respecter les cibles de l'Accord de Paris (2015). Au Québec, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont reparties à la hausse depuis la pandémie¹¹. Malheureusement, le gouvernement vient de reporter la cible de 2030 (réduction de 37,5 %) à 2035¹², ce qui va à l'encontre d'un fort consensus sur cette question. En matière de lutte contre les changements climatiques, le gouvernement semble avoir abdiqué au lieu de prendre les devants et ainsi mieux positionner le Québec. La FTQ est d'avis qu'il est important et possible d'approfondir l'effort collectif pour positionner le Québec comme l'économie la plus verte et

¹⁰ RADIO-CANADA, « L'année 2025 au 3e rang des plus chaudes jamais enregistrées », *Radio-Canada*, 13 janvier 2026, [En ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2220474/climat-2025-troisieme-annee-plus-chaude-monde>].

¹¹ QUÉBEC, *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2022 et leur évolution depuis 1990*, GES 1990-2023, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), [En ligne] [www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2023/inventaire-ges-1990-2023.pdf].

¹² Jean-Thomas LÉVEILLÉ, « Québec reporte l'atteinte de sa cible à 2035 », *La Presse*, 22 janvier 2026, [En ligne] [www.lapresse.ca/actualites/environnement/2026-01-22/reduction-de-ges/quebec-reporte-l-atteinte-de-sa-cible-a-2035.php].

prospère d'Amérique du Nord. À cette fin, et considérant les bouleversements économiques actuels, la FTQ estime le moment particulièrement propice au lancement de chantiers de décarbonation et de développement écoénergétique ambitieux, et à la mise en place d'une transition juste.

Depuis plusieurs années, la FTQ revendique le déploiement d'une politique gouvernementale visant à asseoir les principes de la transition juste, comme formulé et recommandé par l'Organisation internationale du travail (OIT)¹³, de manière à inclure les travailleuses et travailleurs dans les décisions et processus de changement qui les concernent en matière de décarbonation des milieux de travail et des emplois. Pour être équitable, et ne laisser personne pour compte, cette transition juste doit s'appuyer sur un dialogue social ouvert et constructif à tous les échelons de la décarbonation, depuis le milieu de travail jusqu'à l'État. Cela doit permettre aux représentantes et aux représentants de la main-d'œuvre et aux partenaires sociaux d'identifier les défis et solutions communs qui permettront un développement socioéconomique vert, prospère et inclusif, en favorisant des emplois décents et de qualité, et en assurant un environnement sain et des retombées structurantes pour les communautés.

Recommandations

- Adopter une politique de transition juste favorisant le déploiement d'instances de dialogue social à tous les échelons de la transition énergétique ainsi que des programmes de soutien aux secteurs d'emploi, aux travailleuses et travailleurs et aux communautés concernées par les transformations requises;
- Coordonner le mandat sur la transition verte en priorisant des études prospectives, par secteur d'activités, anticipant les impacts des changements climatiques sur les emplois;
- Bonifier substantiellement les investissements en matière de lutte aux changements climatiques, notamment par de vastes chantiers pour l'électrification des transports et l'amélioration de l'efficacité énergétique;
- Favoriser un développement ordonné de la transition énergétique juste en synchronisant les acteurs de la production et de la distribution d'électricité;
- Adopter une stratégie structurante de modernisation et de décarbonation du transport sur le territoire québécois, soutenant financièrement et mettant en œuvre un vaste chantier d'électrification des transports et de développement du transport collectif et public, incluant la construction de nouveaux trains, métros et tramways;
- Bonifier les investissements en transport collectif prévus au Plan québécois des infrastructures pour atteindre minimalement un équilibre 50%-50% et idéalement une répartition 75 %-25 % entre le transport collectif et les infrastructures routières.

¹³ ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, Genève, 2015, [En ligne] [\[www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_emp/%40emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf\]](http://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_emp/%40emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf).

6. Rétablir le crédit d'impôt pour fonds de travailleurs

Dans le budget 2023-2024, le gouvernement du Québec a proposé de limiter l'accès au crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs à ceux et celles « dont le revenu imposable est inférieur ou égal au seuil de la dernière tranche de revenu imposable¹⁴ ». En 2022, les personnes ayant un revenu imposable supérieur à 112 655 \$ n'auraient donc pu en bénéficier sur les cotisations versées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Si cette mesure était appliquée pour l'année 2026, le seuil d'admissibilité serait porté à 129 590 \$, soit la dernière tranche de revenu imposable de 2025¹⁵. En mars 2024, le ministère des Finances a annoncé un moratoire de trois ans concernant l'application de cette mesure¹⁶. En contrepartie, le Fonds de solidarité FTQ s'est engagé à investir 100 millions de dollars par année, sur 3 ans, pour un total de 300 millions de dollars, afin de construire 2250 logements sociaux ou abordables d'ici 2027.

Comme mentionné, ce moratoire prendra fin le 1^{er} janvier 2027. La FTQ tient à rappeler que le Fonds de solidarité FTQ joue un rôle fondamental au Québec, non seulement en matière d'emploi, mais de développement économique, d'épargne et d'éducation économique pour les travailleuses et travailleurs. Limiter l'accès au crédit d'impôt viendra limiter sa capacité à investir dans l'économie du Québec. De plus, cette mesure vient pénaliser les travailleuses et travailleurs qui se sont battus pour améliorer leurs conditions de travail.

Recommandation

- Retirer définitivement le critère de revenu pour l'accès au crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs.

CLÉ/nl
Sepb-574

¹⁴ FINANCES QUÉBEC, *Plan budgétaire*, Budget 2023-2024, mars 2023, Québec p.B.27.

¹⁵ REVENU QUÉBEC, *Taux d'imposition*, 2026, [En ligne] [www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/declaration-de-revenus/produire-votre-declaration-de-revenus/taux-dimposition/].

¹⁶ FINANCES QUÉBEC, *Modifications apportées au crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs et aux lois constitutives des fonds fiscalisés*, Bulletin d'information, 1^{er} mars 2024, [En ligne] [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Bulletins/FR/BULFR_2024-3.pdf].